

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UN COEUR DE VILLE APAISÉ, VÉGÉTALISÉ ET CONVIVIAL

Circulation : réouverture des rues Julie Billiard et Émile Cuvelier

Contexte

L'accessibilité du piétonnier élargi de Namur sera, au terme des chantiers, facilitée par trois boucles de circulation dont le rôle est d'assurer une bonne desserte automobile autour du piétonnier. Les trois boucles seront à sens unique. Elles offriront du stationnement de courte durée et seront apaisées avec du trafic limité à 20 km/h (zone de rencontre).

Pour les personnes qui viennent en voiture depuis l'extérieur de la Corbeille et souhaitent réaliser une course rapide ou doivent récupérer des enfants à la sortie de l'école, des zones de stationnement mauves ont été mises en place. Ces zones permettent de prendre un ticket gratuit d'une durée de 30 minutes deux fois par jour, avec un délai d'une heure entre chaque demi-heure.

Les boucles de circulation comprendront également des places PMR, des zones réservées aux livraisons et des zones d'obligation de stationnement pour les trottinettes (PRLP = Parking Réservé aux Livres Partagés).



Rappel des règles de circulation – Boucles de circulation



La **circulation est apaisée** avec une vitesse maximale des voitures à **20 km/h**. Les aménagements sont prévus dans ce sens pour créer des obstacles à la vitesse excessive.

Les piétonnes et piétons peuvent utiliser toute la largeur de la voie publique, les jeux y sont également autorisés. Cela implique qu'il n'y a pas de passage pour piétons ! Les automobilistes ne peuvent pas mettre les personnes à pied

en danger ni les gêner. Au besoin, ils doivent s'arrêter. En outre, ils doivent redoubler de prudence en présence d'enfants. Par ailleurs, les personnes à pied ne peuvent entraver la circulation sans nécessité.

Le stationnement est interdit sauf aux emplacements qui sont délimités par des marques routières ou un revêtement de couleur différente et sur lesquels est reproduite la lettre « P ». Il n'y a pas d'emplacement de parking prévu au niveau de la rue Cuvelier. Par contre, on les retrouvera rue de la Tour et avenue F. Golenvaux.

Les véhicules à l'arrêt (pour chargement/déchargement) peuvent être rangés à droite ou à gauche par rapport au sens de la marche. Il est donc **permis de livrer en tout temps** les commerces pour autant que les livreurs n'entravent pas la circulation.

Ouverture de la rue Cuvelier - Boucle de circulation « Théâtre »

La fin des travaux dans la rue Cuvelier et le carrefour de la rue J. Billiard permet l'ouverture de cette voirie à la circulation **dès le 29 novembre** pour les Fêtes de fin d'année. Cela implique que les véhicules pourront circuler depuis le Delta via la rue Bas de la Place et la rue Julie Billiard pour reprendre la rue Pepin ou descendre la rue de l'Ange.

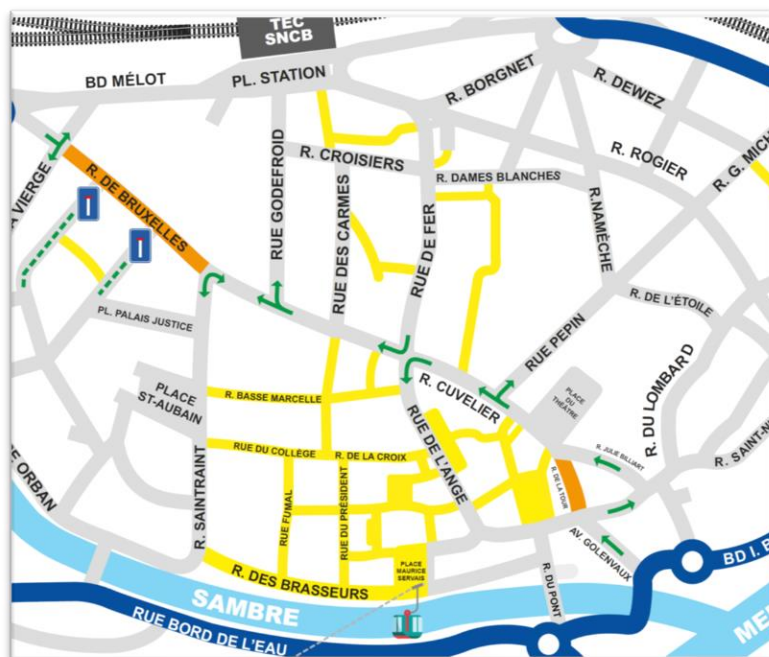
Durant les Fêtes de fin d'année (du 29 novembre au 5 janvier), ce sens de circulation sera possible entre 22h30 et 11h. La rue Cuvelier à partir du carrefour Pepin sera fermée à la circulation pour le piétonnier des Fêtes de 11h à 22h30 (23h30 le vendredi et samedi) ce qui obligera le tourner à droite vers la rue Pepin.

Comme précédemment, aux 4 coins, en venant de la rue de Fer, il sera uniquement possible de tourner à droite vers la rue Saint-Jacques (donc interdiction du « tout droit » vers la rue de l'Ange et du « tourner à gauche » vers la rue E. Cuvelier).

En attendant les aménagements définitifs qui arriveront dans quelques semaines, des bacs de plantation provisoires vont être installés à l'endroit où les bacs de plantation définitifs seront placés. Des arceaux vélos et une lisse pour les motos seront également installés rue Cuvelier pour faciliter le stationnement de ces deux modes de transport.



NAMUR
CAPITALE



Les travaux se poursuivent donc actuellement dans la rue de la Tour avec l'installation des nouveaux câbles électriques, suivis par les aménagements de voirie.

L'objectif est de finaliser ce tronçon pour la fin de l'année afin de pouvoir démarrer les travaux de l'avenue F. Golenvaux en janvier 2025.

Rue de Bruxelles - Boucle de circulation « Cathédrale - Université »

Quant aux travaux de la rue de Bruxelles, ils avancent bien. Le pavage est terminé entre le carrefour Lelièvre et l'entrée de la Cour des Sciences de l'Université de Namur. Le dernier tronçon de la rue devrait être pavé pour la fin de l'année.

Si la météo le permet, ce rythme de progression sera maintenu et une réouverture de la rue de Bruxelles serait envisagée en fin d'année 2024 ou au début 2025. Le carrefour Lelièvre doit encore être pavé en début d'année 2025, de même que le remplacement de l'égouttage dans le tronçon de la rue Lelièvre entre la rue de Bruxelles et la place du Palais de Justice.

Contacts

Service Communication
081/24.60.66

Plus d'infos

- www.pietonnier.namur.be
- pietonnier@namur.ville.be



POLITIQUE INTÉGRÉE
DE LA VILLE

